

Payer ses primes au moyen de l'Internet banking :

plus simple pour le client, économique et écologique

Bruxelles, le 6 mai 2009 – Les preneurs d'assurance pourront bientôt utiliser leur application Internet banking et Zoomit pour payer leurs primes d'assurances arrivées à échéance. Aujourd'hui, les assureurs en Belgique envoient tous les ans 12 millions de documents à leurs assurés, rien que pour les opérations de paiement. La disparition de cette montagne de papier simplifiera grandement la vie aux assurés, mais permettra également d'éviter chaque année des coûts n'offrant aucune valeur ajoutée et de préserver l'environnement.

Les unions professionnelles Assuralia, Feprabel, FVF et UPCA représentent l'ensemble du secteur de l'assurance en Belgique et regroupent respectivement les entreprises d'assurances et les intermédiaires d'assurances du pays. Aujourd'hui, elles annoncent avec la société Isabel que les preneurs d'assurance utilisant l'application Internet banking dans leurs relations avec des entreprises d'assurances et des courtiers pourront également effectuer leurs paiements par la voie électronique au moyen de la solution Zoomit. Le lancement du projet interviendra prochainement et sa réalisation devrait être achevée pour la fin de cette année.

Zoomit permettra de transmettre directement des documents tels que factures, avis d'échéance et fiches de paie à 4 millions d'utilisateurs de l'application Internet banking. Ces derniers ne devront plus passer par les formulaires de paiement. Une validation ou un refus suffira. Pour les paiements de primes d'assurance, les clients pourront désormais opter pour le service proposé gratuitement par Zoomit.

Selon Philippe Colle, administrateur délégué d'Assuralia, « La possibilité de régler le paiement des primes au moyen de l'Internet banking grâce à Zoomit démontre le souci du secteur de l'assurance d'offrir plus de facilités aux preneurs d'assurance et de leur simplifier la vie dans la gestion de leurs assurances et de leurs finances ». « En outre, cette technologie contribuera à une gestion efficace des documents, tant chez le client que chez l'assureur. Et opter pour Zoomit, c'est également œuvrer à la protection de l'environnement ».

« Personne n'aime traiter des formulaires et classer de la paperasse. En recevant des avis d'échéance et des quittances directement par Internet banking, le preneur d'assurance sera débarrassé de ces opérations fastidieuses. Toutes les informations seront désormais reprises à un seul endroit. Zoomit offrira aux assurés plus de confort et répondra à leurs attentes légitimes sur le plan de la protection de la vie privée, de la sécurité et de la fiabilité », précise pour conclure Christian Luyten, Corporate Communications Officer, de la société Isabel.

A propos d'Isabel et Zoomit

La société Isabel est spécialisée dans le développement d'applications et agit comme prestataire de services en matière de télématique bancaire et de facturation électronique. Un grand nombre d'organisations financières et d'institutions bancaires de toute l'Europe recourent à ses solutions. En Belgique, 25 banques et 110.000 entreprises utilisent déjà ses services en ligne. Isabel est également le partenaire idéal pour l'échange de documents au moyen de l'Internet banking grâce à sa solution Zoomit. Le service de facturation électronique est ainsi disponible pour des millions de consommateurs et des PME. La société Isabel a été créée en 1995 et occupe 140 collaborateurs. De plus amples renseignements sont disponibles sur www.isabel.eu et www.zoomit.eu.

A propos d'Assuralia

L'Union professionnelle des entreprises d'assurances a été fondée en 1920. Elle groupe la quasi-totalité des compagnies d'assurances belges et étrangères qui opèrent sur le marché. Assuralia a pour objet l'étude, la protection et le développement des intérêts professionnels de ses membres. Dans cet esprit, et conformément à ses statuts elle s'occupe de représentation, de coordination, d'étude et de concertation principalement dans le domaine statistique, d'information, de sensibilisation et de formation.

www.assuralia.be

A propos de la FVF

La FVF est la fédération professionnelle légalement reconnue des courtiers en assurances néerlandophones en Belgique. Avec ses quelque 1100 membres, elle constitue un groupe professionnel gérant en commun des dossiers importants. La défense des intérêts des courtiers en assurances néerlandophones dans de nombreux domaines constitue son activité principale.

La FVF se concentre sur le cadre macro-économique dans lequel travaille un courtier en assurances. Elle souhaite que ce cadre de travail reste le plus vaste possible, afin que le courtier puisse disposer d'un large éventail de choix professionnels en fonction de son cabinet et de sa stratégie. C'est pourquoi la FVF concentre ses efforts sur le dialogue avec tous les acteurs et les organes ayant une influence directe sur cette catégorie professionnelle.

www.fvf.be

A propos de Feprabel

Feprabel est la fédération des Intermédiaires d'Assurances et des Intermédiaires financiers de Belgique. Son rôle est donc de représenter et de défendre les intérêts de ces professions. En tant que fédération professionnelle reconnue, Feprabel jouit de l'attention et de la reconnaissance des autorités politiques, instances officielles et groupes financiers du secteur. Les contacts qu'elle entretient avec le Ministère des Affaires économiques, la Commission bancaire, financière et des assurances, la Commission des Assurances et la Commission paritaire 307 sont donc nombreux et importants.

Le rôle de la fédération ne se limite toutefois pas à la seule notion de "représentativité". Si Feprabel doit certes avant tout véhiculer les opinions de ses membres, défendre leurs intérêts et réagir aux attaques que la profession subit, sa mission s'élargit à un vaste panel d'activités. Cette mission l'amène non seulement à prendre des initiatives sur le plan légal et économique mais aussi à agir de manière proactive dans l'intérêt des assurés lorsque le contexte légal, sociétal ou économique l'impose.

www.feprabel.be

A propos de l'UPCA

L'association a pour objet de représenter ceux qui exercent la profession de courtier d'assurances et de réassurances, d'assurer la protection des intérêts de la profession, de promouvoir ceux-ci et d'étudier toutes questions intéressant ses membres.

Nos membres offrent principalement leurs services aux Entreprises, Institutions et Organisations Publiques.

www.upca.be

Contacts presse:

- Christian Luyten
ISABEL NV
Corporate Communications Officer
Tél.: +32 (0)2 545 17 47
E-mail: cluyten@isabel.eu
www.zoomit.eu
- Erik Struys / Elke De Ridder
CREATIVE STRATEGIES
Contacts presse
Tél.: +32 (0)495 51 83 58 / +32 (0)486 67 79 36
E-mails: estruys@creative-strategies.eu.com
ederidder@creative-strategies.eu.com